

Construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac

6211-04-061

Gouvernement du Québec Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Le député de Viau

Québec, le 4 mai 2016

Monsieur Pierre Baril Président Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Je vous informe que je rendrai publique l'étude d'impact sur le projet d'implantation d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac par la Société des traversiers du Québec, le 17 mai 2016, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

En conséquence, je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier aux fins de consultation par le public, tel que prévu aux articles 11 et 12 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, incluant l'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact dont vous trouverez copie ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

DAVID HEURTEL

Cabinet de Québec Édifice Marie-Guyart, 30º étage 675, boulevard René-Lévesque Est Ouébec (Ouébec) G1R 5V7 Téléphone: 418 521-3911

Télécopieur: 418 643-4143 Courriel: ministre@mddelcc.gouv.gc.ca Cabinet de Montréal 141, avenue du Président-Kennedy, 8º étage

Montréal (Québec) H2X 1Y4 Téléphone : 514 864-8500 Télécopieur: 514 864-8503